

AIDE-mémoire



RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Restants de table, papiers et cartons souillés par des aliments. monorganibac.ca

- Aucun sac de plastique
- · Branches, feuilles mortes et gazon refusés



ORDURES *

Bac roulant obligatoire de 120 L, 240 L ou de 360 L seulement.

- · Bac gris, noir ou vert
- Prise européenne
- · Un seul bac roulant permis par adresse



RÉSIDUS VERTS

Feuilles mortes, chaume du printemps, retailles de haies, brindilles et gazon.

- · Sac de papier recommandé
- · Sac de plastique orange ou transparent accepté
- · Sac noir refusé



Encombrants

Résidus verts

Ordures Ordures

Récupération

Biométhanisation Biométhanisation

NORD

RÉCUPÉRATION

Contenants, emballages et imprimés. Aucune matière à côté du bac ne sera ramassée.

- · Sac de plastique dans des sacs
- · Contenants rincés



ENCOMBRANTS

Réservez avant le vendredi midi précédent votre collecte mensuelle :

- En ligne au mrcvr.ca/encombrants
- · Par téléphone au service Info-collectes ou au 450 641-3070



POINT DE VERRE

Point de dépôt pour une meilleure valorisation du verre.

- · Verre transparent et coloré
- · Bouteilles, pots, pots Mason
- · Les contenants doivent être rincés
- · Les bouchons et les couvercles doivent être retirés
- * Lorsque vous déposez vos matières aux ordures, celles-ci sont envoyées à l'enfouissement, sans être triées. Un bon tri à la source peut faire toute la différence!

Si à 19 h la collecte n'a pas eu lieu, veuillez laissez votre bac en bordure de rue jusqu'à 19 h le lendemain et informez Info-collectes via le formulaire en ligne au mrcvr.ca/info-collectes.

ÉCOCENTRE RÉGIONAL

Préparer votre visite et trier vos matières avant d'arriver. Pour connaître les heures d'ouverture, consultez le site Web au mrcvr.ca/ecocentre.





JANVIER

FÉVRIER Lun Mar Mer Jeu Ven

Lun	Mar	Mer 1	Jeu 2	Ven
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

3	4	5	6	Ö
		12		
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

MAI

Lun Mar Mer Jeu

MARS

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
)	3	4	5	6	7
			12		
)			19		
	24	25	26	27	28
	31				

		AVRIL						
erts	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven			
N Sr	_	1	2	3	4			
Résidus verts	7	8	9	10	ħ			
ď	1/1	15	16	1	10			

28 29

21 22 23 24



Ven

	2	3	4	5	6
	9	10	11	12	13
	16	17	18	19	20
3	25	24	25	28	27

SEPTEMBRE

JUIN

Lun Mar Mer Jeu Ven

JUILLET

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	1	2	3	4
7	8	9	10	ď
14	15	16	17	18
21		23		25
	29	30	31	

	AGGI					JLI		DIVE	
Lui	n Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	V
				3	1	2	3	4	1
4	_ 5	6	7	8	8	9	10	11	
11	12	13	14	15	15	16	17	18	1
18	19	20	21	22	22	23	24	25	
2	26	27	28	29	29	30			

30

OCTOBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	_	1	7	3
,	7			*
6	/	8	91	
13	14	15	18	17
20	21	22	23	24

NOVEMBRE

<u>Lu</u> n	Mar	Mer	Jeu	Ven
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17_	18	19	20	21
2 4	25	26	2	28

DÉCEMBRE

Lun Mar Mer Jeu Ven

	1	2	3	4	15
)	8	9	10	11	12
	_		17		19
)	227	23	24	25	26

29 30 31

À partir du 1er janvier 2025, certains changements seront en vigueur.

RÉSIDUS ALIMENTAIRES (bac brun)

- Les seules matières acceptées sont maintenant les restants de table ainsi que les papiers et les cartons souillés par des aliments.
- Le gazon, les branches, les feuilles mortes, le chaume et les résidus de jardin et/ou de potager sont interdits. L'apport qualitatif de ces matières n'est pas assez important par rapport au potentiel de contamination par des matières non désirées. Déposer ces matières à la collecte des résidus verts.
- Aucun sac de plastique n'est permis, même si la mention biodégradable et/ou compostable y est inscrite.

RÉCUPÉRATION (bac bleu)

- Pour savoir ce qui va dans le bac, ce n'est pas compliqué! Il suffit de se poser la question: est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé?
 Si la réponse est oui, alors ça y va!
- Le plastique alimentaire nº 6 (ex. : barquette de viande, petit pot de yogourt, etc.) est maintenant accepté.
- Le polystyrène de protection (ex. : celui qui protège votre nouvelle télévision) est refusé, mais accepté à l'Écocentre régional.
- · Les aérosols sont refusés, mais acceptés à l'Écocentre régional.
- · Le bac roulant à prise européenne de couleur bleue est obligatoire.



2025 CALENDRIER DE COLLECTES

Avant de jeter, pensez à **réduire**, **recycler**, **réemployer** et **valoriser**.





SERVICE INFO-COLLECTES

- mrcvr.ca/info-collectes
- ▼ infocollectes@mrcvr.ca
- 450 464-4636 1844 722-4636

